



Dr Jean François Clapé
Médecin Fédéral National Fédération Française de Vol Libre - Comité national Delta
Membre du comité directeur de la FFVL
medecinfederaldelta@ffvl.fr

Dr Hubert Bigot
Médecin Fédéral National Fédération Française de Vol Libre - Parapente
medecinfederalsparapente@ffvl.fr

Dr François Duchesne de Lamotte
Médecin Fédéral National Fédération Française de Vol Libre - Comité national Kite
Membre du comité directeur de la FFVL
medecinfederalkite@ffvl.fr

Le 24 janvier 2006

Rapport de la commission médicale de la fédération française de vol libre pour l'année 2005

L'année 2005 a principalement vu l'arrivée du Kite, au sein de notre commission, ce qui a rendu nécessaire une meilleure définition des rôles et des acteurs de la commission médicale fédérale dont la restructuration est toujours en cours actuellement.

La commission médicale nationale comporte, à présent, trois médecins fédéraux nationaux, le Dr Jean-François Clapé pour le delta, le Dr Hubert bigot pour le parapente et le Docteur François de Lamotte pour le Kite et le cerf-volant. Ce triumvirat permet de partager la tâche tout en respectant les spécificités de chacune des disciplines et a surtout l'avantage de laisser en permanence un médecin fédéral national « de garde » à tous les problèmes pouvant survenir même en cas d'absence de l'un d'eux en particulier lors de l'accompagnement des équipes de haut niveau. Pour cela, nous travaillons en collaboration étroite avec le secrétariat fédéral.

Nous sommes également en cours d'amélioration et de structuration complète de l'encadrement du haut niveau avec la direction technique nationale, afin d'optimiser la couverture médicale et la performance de nos athlètes. Le suivi médical des équipes de haut niveau étant extrêmement réglementé et faisant l'objet d'un contrat d'objectifs spécifique, nous utilisons notre propre secrétariat médical, dont il convient, impérativement, de régulariser le travail réalisé en officialisant le statut de notre assistance médicale.

Dans le même ordre d'idées, nous sommes en train de réactualiser l'ensemble de notre matériel médical fédéral et de repenser complètement à son implantation. Il est vraisemblable que nous aurons trois lots de matériels de réanimation et traumatologies lourdes, un matériel d'évacuation commun et des troussees que nous sommes en train de définir au niveau des ligues et à disposition des médecins départementaux. Tout cela ne va pas sans actions de formation que nous souhaitons mettre en place en renfort des actions de formation aux premiers secours existantes.



Pour l'année 2006 il s'agira de simples recommandations aux formations existantes et pour l'année 2007, en fonction du budget, des programmes plus spécifiques à nos activités seront proposés.

Toujours au plan général nous avons démarré d'autres projets comme la révision des aptitudes à la pratique de chaque discipline du vol libre. Pour cela, nous avons tout d'abord constitué un panel de référents dans différentes spécialités qui nous touchent directement et qui vont nous permettre d'être plus pertinent et d'étudier avec beaucoup plus de rigueur le problème du handicap. Au plan pratique, dans un premier temps, nous avons été plus exhaustif dans les contre-indications afin que les dossiers sensibles nous soient soumis et que nous puissions trouver des solutions individuelles à chacun d'entre eux, tout en respectant un maximum de sécurité et d'absence de prise de risque lié à un état médical. Ce chantier prioritaire devrait s'achever dans le courant de l'année 2006 au moins pour la SCM est ophtalmologique, O.R.L. et orthopédique. Au niveau des autres personnels médicaux, nous oeuvrons pour une politique de recrutement et de formation des médecins de ligues et départementaux, nous structurons la kinésithérapie fédérale et reprenons, dès cette année, l'organisation et la pertinence des interventions d'autres personnels paramédicaux

Nous travaillons également sur une modification de la couverture médicale de certaines épreuves. L'idée générale est d'adapter la couverture haut risque réel dans les différentes phases des épreuves tout en intégrant les dispositifs de secours existant localement et leur rapidité éventuelle à intervenir. L'idée est de réduire les coûts sans réduire la sécurité. Le corollaire de cette approche sera une plus grande responsabilisation du responsable de l'organisation des épreuves. À notre niveau, nous étudions la mise au point d'un cahier des charges qui sera personnalisé en fonction des épreuves et que l'organisateur devra nous renvoyer complété suffisamment longtemps à l'avance, pour que nous ayons le temps de proposer certaines adaptations ou modifications et qu'un véritable contrat puisse être signé entre la commission médicale fédérale et l'organisateur d'épreuves.

Enfin, nous avons œuvré, en 2005, dans le cadre de la lutte antidopage notamment concernant le haut niveau en parapente et en delta avec un projet que nous avons évoqué lors du précédent comité directeur et qui vous sera soumis sous peu dans sa forme définitive. Notre objectif est bien évidemment préventif, les cas se chargeant lui-même des contrôles et d'une répression éventuelle.

En conclusion, et avant d'aborder les réalisations dans chaque discipline, les trois médecins fédéraux nationaux tiennent à vous rappeler que nous avons dans la plus grande sérénité réussi à modifier notre structure pour respecter la spécificité de chaque discipline de façon verticale tout en mutualisant au mieux nos ressources et nos besoins. Nous émettons le vœux que notre sérénité soit la plus contagieuse possible...

Rapport spécifique concernant la commission médicale Kite

Comme chacun le sait, nous n'avons pas encore de sportifs de haut niveau. 2005 a consisté à la création de la structure médicale pour le Kite.

Nous avons finalisé les certificats de non contre-indications, les aptitudes à la compétition, le surclassement, et nous avons proposé les différentes catégories d'âge de compétition après avoir défini les contraintes physiques et les risques sur le développement et la croissance.

Nous avons préparé la structure des services médicaux nécessaires lors des événements sportifs.



Pour les mettre en application et les valider nous avons assuré la couverture sanitaire de la finale des championnats de France de freestyle, celle de l'étape Française de la coupe d'Europe et nous sommes venus en observateur au mondial du vent.

Nous avons également participé à des travaux de thèse en médecine et avons été conviés à présenter les risques médicaux du Kite surf au congrès national des urgences à Bordeaux.

2006 verra la poursuite des actions engagées avec une horizontalisation maximale des actions, afin que l'ensemble des disciplines puissent en profiter en particulier concernant le matériel de suivi des sportifs, le matériel médical national et celui des ligues ainsi que la formation. Au plan budgétaire,....

Rapport spécifique concernant la commission médicale Parapente
--

Dans le haut niveau, la Commission gère et organise la sélection médicale et le suivi de 54 pilotes espoirs ou SHN, en collaboration avec les entraîneurs. Ce suivi est centralisé au secrétariat de la Commission par Florence Brunet, secrétaire médicale, qui, en contact avec la DTNe, coordonne les examens effectués à travers le pays dans 8 centres médico-sportifs agréés. Les nouveautés pour cette année concernent la prévention du dopage qui fait l'objet d'une procédure incluse dans le cahier du haut niveau et basée sur des contrôles urinaires dans un but de sensibilisation et de responsabilisation des pilotes vis à vis de ce problème. Le suivi psychologique se met en place de façon systématique à la fois comme aide individuelle et collective, et comme moyen d'optimisation des performances, le psychologue référent est Virginie Jacob à Chambéry. Une réunion est prévue prochainement pour en préciser l'ampleur et le budget à trouver.

Le projet de médicaliser la voltige est en cours de discussion.

Nous actualiserons, cette année, les contre indications à la pratique sportive figurant sur les formulaires de licence en harmonie avec les autres disciplines et avec l'aide de nos spécialistes référents.

L'accès des handicapés, à la pratique du parapente, progresse avec l'aide de JJ Dousset, vers une harmonisation de l'enseignement adapté aux déficits en toute sécurité.

Le 24 janvier 2006